



Les 3 et 4 juin 2000, à l'assemblée générale de l'Organisation des États américains (OÉA), la GRC installait le premier périmètre de sécurité au Canada avec clôture grillagée autour d'une réunion contestée par les mouvements anti-mondialisation.

La crainte de la répression a désorganisé les militants de cette *Autre mondialisation*. En Amérique du Nord, les programmes de travail de l'automne, après le Sommet des peuples contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), à Québec, en avril 2001, ont été chambardés.

Dans les semaines qui ont suivi les attentats, l'Alliance sociale continentale (ASC), qui regroupe Québécois, Canadiens (*Common Frontiers*), États-Uniens et Latino-Américains, a annulé une rencontre hémisphérique prévue à Washington, à la demande de *Common Frontiers* et de l'*American Responsible Task*. Une autre rencontre à Florianopolis, au Brésil, fin octobre, a aussi été remise. Les militants devaient y définir la position de l'ASC en vue du 2^e Forum social mondial à Porto Alegre, au Brésil, en février 2002.

«Ça ne peut pas faire autrement. On est aux prises non seulement avec des fondamentalistes musulmans, mais aussi avec des fondamentalistes néolibéraux», a expliqué Robert Jasmin, lors d'une réunion du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC). Mais «les militants doivent relever la tête, refuser la culpabilisation pour être opposés à la mondialisation. Il y a urgence de réaffirmer nos convictions en rappelant les milliers de victimes civiles du néolibéralisme», exhortait le président d'ATTAC Québec.

Un vote historique au Congrès américain

En octobre, l'action principale se déroulait à Washington. L'enjeu énorme de la création de la ZLÉA a occupé de manière inattendue les délibérations du Congrès. De ceci on parle peu, car, selon Patrick Woodall, directeur de recherche à Washington pour *Public Citizen*, «les comités de rédaction des principaux journaux aux États-Unis sont totalement ac-

tée par les deux chambres du Congrès, donnera au président le pouvoir de négocier la ZLÉA, pour ensuite soumettre le traité en bloc devant le Congrès, contournant ainsi le débat parlementaire normalement de rigueur.

La lutte au sein du *Ways and Means Committee* a été exceptionnellement ardue, en dépit de la structure du comité, estime M. Woodall : «Pour qu'un sénateur en soit membre, c'est presque une obligation

Les lois anti-terroristes sont en réalité «des lois pour réprimer le mouvement antimondialisation», affirme l'avocat montréalais Julius Grey.

quis au libre-échange, à n'importe quel prix». Ce penchant prononcé pour la pratique du néolibéralisme s'applique également aux comités de rédaction de presque tous les grands médias canadiens.

Un projet de loi qui pourrait accélérer la création de la ZLÉA, pour l'échéance de 2005, a été ratifié début octobre 2001 par le *Ways and Means Committee* (comité des finances) du Sénat américain. La *Trade Promotion Authority*, si elle est adop-

qu'il soit favorable au libre-échange.» Aussi le passage du projet de loi clé est-il loin d'être acquis pour l'administration du président Bush.

L'opposition réunit un éventail de figures allant de l'extrême droite, les sénateurs sudistes Helms et Thurmond (car l'intégration économique empiète sur les «states' rights», les droits locaux), jusqu'aux rangs de la gauche démocrate, les sénateurs Feingold et Wellstone. Le lobbying de ►